

Accords fiscaux—Loi

pas un incroyable paradoxe? Dans le même budget où le gouvernement a fait connaître son intention de réduire de 8 milliards son investissement dans nos jeunes, nos malades et nos personnes âgées, il a annoncé qu'il donnait la même somme aux Canadiens les plus fortunés grâce aux nouvelles dispositions sur les gains en capital.

M. Scowen: Foutaises!

M. Tobin: Si le député croit que ce sont des foutaises, il devrait se lever, au lieu de rester assis et de murmurer en se cachant derrière ses mains.

M. Scowen: Je ne murmure pas.

M. Tobin: Vos électeurs vous ont envoyé ici pour parler en leur nom et défendre leurs intérêts et non pour grommeler entre vos dents. C'est incroyable qu'il faille un coup de fusil pour en réveiller certains.

Le député dit que ce sont des foutaises. Le premier ministre de l'Ontario n'est pas de cet avis. Selon lui, c'est un manquement à la parole donnée. Le ministre des Finances du Québec a qualifié cette mesure d'injuste pour les provinces parce qu'elles comptaient sur ce fonds pour établir leurs programmes. Le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, un bon conservateur, a déclaré:

Il est déraisonnable de la part du gouvernement fédéral de s'imaginer que les provinces, après avoir pris des mesures difficiles pour assainir leur propre situation financière, pourront aussi assumer une partie du déficit du gouvernement fédéral.

Voici ce qu'a déclaré M. Keer, un autre bon conservateur, qui est ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse, un autre baratineur de première, aux dires de mon collègue:

En réduisant les dépenses au titre de la santé et de l'enseignement, le gouvernement fédéral risque de créer deux niveaux de service dans ce domaine.

M. Vic Schroeder, ministre des Finances du Manitoba, a déclaré que M. Wilson avait fait un mauvais choix en prenant parti pour les sociétés au détriment des particuliers. Il parlait des concessions fiscales consenties aux entreprises, ainsi que de l'exemption sur les gains en capital qui correspond exactement à la réduction des subventions au titre de la santé et de l'enseignement.

Le gouvernement actuel est en train pressurer les gens dans ces deux domaines pour en faire profiter les plus riches qu'il a l'avantage grâce à des privilèges comme l'exemption sur les gains en capital.

M. Roger Hamel, un autre baratineur qui est président de la Chambre de commerce, a prié instamment le gouvernement, non pas de réduire, mais d'augmenter les subventions aux universités. Il a assuré que le monde des affaires s'inquiétait de plus en plus des compressions pratiquées dans le domaine de l'enseignement postsecondaire parce que les universités ne pourront plus répondre à la demande en matière de recherche et de développement. Les présidents de l'Association canadienne des professeurs d'université, de la Fédération canadienne des sciences sociales et de l'Association médicale canadienne se sont tous prononcés contre cette mesure.

Venant d'eux, ce ne sont pas du tout des foutaises. Ces personnes ne se soucient guère de faire les manchettes. Ce qui les intéresse, c'est l'avenir de notre pays. Elles assurent aux députés d'en face que l'avancement du pays tout entier marque un temps d'arrêt chaque fois qu'ils imposent des mesures aussi draconiennes à nos jeunes, car ce sont eux qui en feront les

frais en fin de compte. Étant donné que le gouvernement refuse chaque fois d'investir dans leur avenir, ou pire encore, parce qu'il n'en voit pas la nécessité, c'est la société tout entière qui régresse. Nous modifions la notion même de la citoyenneté canadienne chaque fois que nous disons à nos concitoyens, indépendamment de l'endroit où ils habitent, qu'ils ont droit à un régime de soins médicaux de premier ordre, d'une qualité à peu près comparable d'une province à l'autre, mais que nous leur rappelons ensuite que nous n'avons plus les moyens de leur offrir un tel régime dans lequel nous ne croyons pas de toute façon.

Quand le premier ministre, au cours d'une campagne électorale, s'engage à investir davantage dans notre système d'enseignement et déclare qu'il respectera les niveaux de financement au titre de la santé et de l'enseignement, il devrait tenir parole. Voilà le genre de pays où je voudrais vivre. Je veux un premier ministre qui nous parlerait du fond du coeur et non pas en s'inspirant d'un scénario d'Hollywood. Je veux vivre dans un pays dont on puisse dire qu'il est parmi les plus grandes nations du monde quant à l'évolution des nouvelles techniques et que sa population dispose des matières premières de base pour se mesurer avec les grandes puissances mondiales, pas dans un pays où l'on déclare que l'investissement dans nos jeunes coûte trop cher. Je veux un pays et un Parlement dont les députés trouvent quelquefois le courage de prendre leurs responsabilités et de s'opposer à une mesure législative qui, et ils le savent, ne sert pas l'intérêt supérieur de leurs électeurs, ne reflète pas leurs opinions et, plus important encore, va réduire notre pays à la médiocrité, à la fois sur le plan des soins médicaux et de l'enseignement.

J'en appelle donc aux députés d'en face: dites-nous ce que vous en pensez. Si vous avez le courage de vos opinions, alors prenez vos responsabilités et nous verrons si, oui ou non, on peut défendre logiquement ce projet de loi. Toutefois, si vous n'avez pas le courage de vos opinions, si vous avez déjà oublié dans le scintillement des lustres, l'éclat du marbre qui vous entoure ici et la ronde des cocktails qui vous a entraînés loin des soucis de vos électeurs, alors partez d'ici. Ne vous prononcez pas en faveur de cette mesure que vous n'avez le courage de défendre.

M. le vice-président: Y a-t-il des questions ou des commentaires? Je donne la parole au député de York-Est (M. Redway).

M. Redway: Monsieur le Président, comme le député et tous ses collègues le savent, les ministériels ont parlé de ce projet de loi à maintes reprises par le passé. Ce que les députés essaient de faire aujourd'hui n'est qu'une simple obstruction systématique.

Je voudrais poser une seule question au député. Est-il plus équitable d'augmenter de 7 p. 100 les paiements faits aux provinces par le gouvernement fédéral au titre de la santé et de l'enseignement postsecondaire, alors que l'inflation est de 12 p. 100? C'est ce qui se passait lorsque le précédent gouvernement libéral était au pouvoir et dont le député était partisan. Était-il plus équitable d'augmenter ces paiements de 7 p. 100 lorsque l'inflation s'élevait à 12 p. 100 sous son gouvernement, ou de les augmenter de 5 p. 100 lorsque l'inflation n'est que de 4 p. 100, comme le prévoit ce projet de loi?